

Katarzyna Kwapisz-Osadnik

Université de Silésie
de Katowice

EST-CE QU'IL EXISTE DES
CATÉGORIES ASÉMAN-
TIQUES ? QUELQUES
RÉFLEXIONS DITES COGNI-
TIVES SUR LA BASE DE LA
LANGUE FRANÇAISE

1. SÉMANTIQUE DANS LES ÉTUDES LINGUISTIQUES

La question de l'aspect sémantique dans l'étude de la langue occupe la place principale depuis la fameuse critique du deuxième modèle de N. Chomsky faite par J. Fodor, J. Katz et P. Postal, ce qui ne veut pas pourtant dire qu'avant les scientifiques ne réfléchissaient pas sur le rapport entre les concepts, leurs contenus et leurs expressions dans une langue. Il suffit de mentionner les travaux du Cercle de Vienne avec les idées de S. Mill, de G. Frege et de R. Carnap ou bien les opinions qui se sont formulées dans le cadre de la philosophie depuis Platon jusqu'aux philosophes contemporains.

Si on observe l'évolution de la pensée linguistique moderne, on se rend compte qu'il y a deux directions quant aux études sémantiques : la première consiste à limiter le rôle de la sémantique en ce sens que la langue est considérée avant tout comme un système ou un mécanisme se caractérisant par la présence des unités sémantiquement pleines et des unités sémantiquement vides (Karolak 1984), la seconde se fonde sur la conviction que toutes les unités de langue sont sémantiquement pleines en ce sens qu'elles contiennent des informations sur la façon de concevoir un fragment de réalité mis en énoncé. Cette deuxième option, dans laquelle on distingue les sens lexicaux et les sens grammaticaux, trouve des enthousiastes parmi les représentants du courant cognitif où l'étude sémantique devient centrale et se traduit non seulement par le choix des lexèmes qui ont un contenu notionnel, mais aussi par le choix des opérations morphosyntaxiques qui servent à relier les unités lexicales pour constituer une phrase. Autrement dit, dans nos énoncés il n'y a pas d'éléments casuels qui ne portent pas d'informations. Ce point de vue sur la position principale de la sémantique a provoqué, et provoque toujours, d'innombrables réflexions et débats fondés sur la question qui est la suivante : est-ce que toutes les catégories et unités de langue sont effectivement sémantiquement pleines ?

Cet article est le recueil d'observations consacrées à la problématique décrites ci-dessus. Dans un premier temps, nous présenterons brièvement les principes sémantiques de la linguistique cognitive qui seront le point de départ pour nos réflexions ultérieures sur le sémantisme de deux catégories qui fonctionnent dans la langue française et qui sont les modes, et notamment le subjonctif, et les prépositions. Nous essaierons de démontrer que dans la langue, les concepts sont représentés par les catégories et les unités qui ont soit un contenu notionnel soit grammatical et qu'au niveau énonciatif, la construction d'un énoncé s'avère sémantique, étant donné son contenu informationnel fondé sur nos connaissances linguistiques, extralinguistiques et sur l'influence du contexte situationnel. Toutefois, l'énoncé peut également contenir des unités dont l'emploi est dépourvu de sens.

2. BASE SÉMANTIQUE DE LA LINGUISTIQUE COGNITIVE

Dès le début, la vision de la langue dans le cadre cognitif était sémantique, ce qui veut dire que toutes les unités de langue configurées dans un énoncé, ensemble, portent un sens résultant du traitement de l'information auquel participent plusieurs ressources linguistiques parmi lesquelles R. Langacker (2003 : 42) recense la mémoire, les connaissances générales du monde, les buts, la faculté de reconnaître les contextes sociaux, culturels et situationnels, la capacité de résoudre les problèmes et bien évidemment la langue. Les unités de langue sont plus ou moins conventionnelles, leur choix dépend de la fréquence d'emploi, elles sont regroupées dans des catégories et correspondent aux formes et aux valeurs sémantiques hiérarchiquement organisées à l'intérieur de chaque catégorie. Elles s'activent dans une situation concrète, pendant la construction de l'énoncé, selon les besoins communicationnels et l'état psycho-affectif de celui qui parle. Tout compte fait, le choix de chaque unité de langue, aussi bien lexicale que grammaticale, quel que soit le rôle de la conscience du sujet parlant, témoigne de la façon de voir la situation mise ensuite en énoncé, tout en prenant en considération le savoir général sur le monde et sur la langue, les émotions et le but communicationnel.

Pourtant, même parmi les linguistes se déclarant cognitivistes, certains se posent la question que nous avons formulée dans le titre de cet article, à savoir si en effet toutes les catégories de langue sont sémantiquement pleines. Quant à la réponse, elles sera affirmative à condition qu'on tienne compte de la distinction nette entre les notions suivantes : celle de catégorie, celle de valeur sémantique, celle de forme et celle d'emploi. Nous voulons dire par cela que les catégories de langue sont des ensembles de valeurs sémantiques qui ont en commun une formule correspondant à l'invariant sémantique (Banyś, Desclés 1997) et dont les emplois à travers différentes formes peuvent être privés d'information quelconque. Pour vérifier la justesse de notre thèse, dans la partie qui suit nous proposons l'examen du fonctionnement du mode subjonctif et des prépositions appartenant à la langue française.

3. SÉMANTISME DU SUBJONCTIF ET DES PRÉPOSITIONS

■ 3.1. De nombreux chercheurs (Imbs 1953, Togeby 1966, Karolak 1987) qui ont étudié le fonctionnement du subjonctif sont arrivés à la conclusion suivante : il existe des emplois du subjonctif n'apportant aucune information. Ces emplois sont la conséquence morphologique directe des facteurs syntaxiques, tels que le verbe de la principale, la construction de la phrase, la présence de la conjonction *que* et de l'article indéfini. P. Imbs (1953 : 47) souligne que le subjonctif est le mode de corrélation : « Toujours le subjonctif se construit en corrélation (verticale ou horizontale) avec un moyen d'expression sémantique, l'intonation étant elle aussi un de ces moyens ». En d'autres termes, le mode en tant que terme corrélatif résulte de sa combinaison avec un autre terme, celui-ci appartenant aux syntagmes de type affectif-expressif (p.ex. *Qu'il parte !, Que demain soit doux comme hier !*), de type subordination expressive (p.ex. *Taisez-vous une minute, mes enfants, que je voie clair ; Qu'il pleuve : il y aura de la farine, de l'huile et le pays tout entier chantera des actions de grâce*) et de type énonciatif où le subjonctif apparaît dans les subordonnées dont le but est de faire expliciter ce qui était déjà suggéré avant (p.ex. *Je doute qu'une si grande perfection soit dans la nature humaine*). Ce dernier type fait penser à la conception polyphonique d'O. Ducrot (1984). K. Togeby (1966) va dans la même direction, en examinant de façon minutieuse les facteurs syntaxiques qui influencent l'emploi des modes, p.ex. la personne, le nombre, les radicaux verbaux, les conjonctions, les antécédents (p.ex. le superlatif), les adverbes (p.ex. la négation) ou encore l'inversion du sujet. Citons ce qu'il dit à propos du rôle de la syntaxe dans le choix des modes : « Nous constatons encore une fois que c'est la construction et non le sens, qui compte » (1966 : 71). S. Karolak (1995), pour sa part, voit les emplois asémantiques du subjonctif dans les phrases suivantes: *Il est possible que Pierre vienne* ou *Je veux que Pierre vienne*, où il n'est qu'une marque morphologique de l'expression de la possibilité et de la volonté évoquées dans la principale.

Sans diminuer l'apport de ces linguistes dans l'étude des modes, et notamment du subjonctif, vu d'une part l'époque des recherches marquées par la prédominance de la syntaxe et d'autre part l'examen exhaustif de tous les contextes entraînant le subjonctif, notre avis se situe pourtant à l'opposé, c'est-à-dire parmi les opinions se fondant sur le sémantisme du subjonctif. Autrement dit, chaque emploi du subjonctif apporte une information sur la façon de concevoir le fragment de réalité dont on parle et qui correspond à une valeur sémantique précise faisant partie de la catégorie du subjonctif. Notre thèse a été formulée sur les cas de l'alternance des modes dans les mêmes cotextes ; p.ex. : *Je ne pense pas que Pierre vienne / viendra ; Es-tu certain que Pierre vienne / viendra ? ; Espérons que cela ne soit pas comme on nous a dit ; Espérons que le meurtrier ne tardera pas à être découvert ; Je comprends que l'heure est arrivée ; Je comprends que tu sois embêtée ; Il semble qu'il soit / est en vie ; Si tu vois une voiture qui soit / est mal garée, prévien-moi ! ; Je cherche un puits où il y a / ait de l'eau potable*. D'ailleurs, dans les contextes qui normalement bloquent l'emploi du subjonctif, ce mode n'est pas complètement exclu ; p.ex. : *Ils croient que la Terre puisse être creuse et que nous marchions comme des mouches ; Il est certain que la lettre m'attende ; Que vous vous battiez demain, je le sais ; Un siècle et demi après que cette*

parole ait été prononcée, nous savons que le bonheur en Europe est une illusion perdue; Bien qu'on pourra nous le reprocher, nous assisterons à la réunion. Il en est de même pour l'indicatif ; p.ex. : *Il est possible qu'on parviendra un jour à découvrir tous les secrets de ce monde ; Il est fort possible que les idées que je développerai devant vous choqueront ; Je vous donne cet argent à condition que vous partirez* (Kwapisz-Osadnik 2002).

Sans entrer dans les détails explicatifs des exemples cités ci-dessus qu'on peut trouver dans divers ouvrages consacrés aux modes, nous arrivons à la constatation suivante : l'emploi des modes et des temps apporte toujours une information résultant du traitement des données. Cela veut dire que la forme utilisée dans l'énoncé est toujours sémantiquement pleine, même si certaines informations se répètent, comme dans les phrases déjà citées : *Il est possible que Pierre vienne ; Je veux que Pierre vienne*, mais également dans : *Si les Français resteront tranquilles, les Allemands ont en revanche bougé à plusieurs reprises* (Banyś 200), où nous avons deux fois affaire à l'expression de l'hypothèse. La possibilité d'avoir un mode ou un temps normalement exclus dans certains types de contextes est justifiée par la flexibilité de l'esprit et par l'évolution des idées qui entraînent des changements dans le fonctionnement des catégories de langue. Pour mettre de l'ordre dans la façon de s'exprimer, les linguistes de toutes les époques ont tenté de formuler des règles qui se fondent avant tout sur la fréquence d'emploi. Cela veut dire que certains emplois sont préférables, étant donné l'expérience du monde, le rôle des prototypes et les lois de la logique naturelle, mais en même temps cela ne veut pas dire que les autres emplois moins fréquents sont erronés.

■ 3.2. Passons à l'examen des prépositions. Dans la tradition grammaticale, les prépositions étaient définies comme unités de langue (morphèmes ou mots) relationnelles, c'est-à-dire dont le sens s'établit sur un certain type de rapport entre deux termes, ce qui signifie que les prépositions sont essentiellement des éléments grammaticaux et non pas notionnels. Selon L. Tesnière, les prépositions sont « des mots vides dont la fonction est d'unir entre eux les mots pleins ou les nœuds qu'ils forment » (1959 : 80). G. Guillaume (Cervoni 1991) explique leur rôle avec la notion de diastème qui est un intervalle entre deux idées démontrant comment on les conçoit. S. Karolak (1995) distingue les prépositions faisant partie des structures prédicatives relationnelles, celles-ci étant sémantiquement pleines (p.ex. *être fils de quelqu'un*), et les prépositions en tant qu'indices de l'accommodation formelle des noms (p.ex. *venir de Paris*). L'idée de la double nature des prépositions apparaît déjà dans l'étude de L. Hjelmslev (1935), elle est présente dans les considérations d'E. Benveniste (1966) et se voit dans la proposition de S. Hanssen (1963) consistant à diviser les prépositions en deux catégories : les incolores, c'est-à-dire dépourvues de sens, comme p.ex. *à, de, en*, mais aussi *avec, pour* ou *par*, et celles munies de sens, comme p.ex. *chez, sous, pendant, vers* ou *depuis*. Selon G. Kleiber (1999), les prépositions fournissent des instructions sur la manière d'interpréter les relations sémantiques qui se nouent entre les unités lexicales. Dans des recherches inspirées par les idées de N. Chomsky, les prépositions appartiennent au niveau de surface et sont des indices grammaticaux des fonctions qu'on attribue aux composantes de la structure profonde (Fillmore 1975).

Pour résumer la partie consacrée aux différentes approches de la question, nous dirions que les prépositions sont définies comme éléments de langue grammaticaux, relationnels et fonctionnels. Les relations traduisent avant tout les systèmes notionnels tels que la possession, la localisation spatiale, le voisinage, la distance, l'orientation dans l'espace, la centralité/la périphérie et le mouvement (Leech 1969). Les fonctions consistent à unir deux termes notionnels et c'est ainsi que les prépositions contribuent à l'interprétation du syntagme et de l'énoncé entier.

Dans le cadre cognitif, les prépositions, comme toutes les catégories de langue, sont chargées de valeurs sémantiques qui traduisent leur polysémie. Autrement dit, à chaque préposition correspond une catégorie contenant toutes les valeurs sémantiques hiérarchiquement organisées et émergeant de primitifs cognitifs qui rendent compte de notre expérience spatiale du monde. Ces primitifs ont la forme de schèmes grâce auxquels il est possible de voir tous les types de rapports spatiaux entre les objets en termes de trajecteur et de landmark dans la terminologie de R. Langacker (1987). Les emplois des prépositions qui se fondent sur ces schèmes sont considérés prototypiques, les autres emplois, moins prototypiques, sont des effets des extensions métaphoriques et métonymiques (Lakoff, Johnson 1980). Les recherches sur les prépositions représentant le courant cognitif ont dévoilé tous les points faibles de cette vision sémantique des catégories de langue, et notamment des prépositions (Vandeloise 1986, Laur 1993, Przybylska 2002, Malinowska 2005). Même si on réussit à reconstruire la catégorie correspondant à une préposition, il s'avère qu'il est fort difficile de trouver un invariant sémantique, car tous les emplois diffèrent considérablement les uns des autres, ainsi que d'expliquer certains emplois sur la base de l'expérience ou de la métaphore conceptuelle.

Parcourons brièvement et toujours sans entrer dans les détails, puisque ce n'est pas le but de cet article, les emplois de la préposition *de* qui réalisent les valeurs sémantiques suivantes :

1. la possession (p.ex. *le livre de Pierre, le fils de son père, la joie de ma sœur, la sympathie des professeurs*) ;
2. le rapport partie-tout (p.ex. *les doigts de la main, les pages du journal, le président de la République, les ouvriers de la Renault, les organes de la Commission Européenne*) ;
3. la quantité (p.ex. *une bouteille de vin, un groupe de Belges, rempli de joie, borné de gens*) ;
4. la qualité ou le trait (p.ex. *une robe de soie, une table de nuit, trois heures de route, un homme d'esprit, la ville de Cracovie, être de bonne humeur, couvert de neige, la destruction du quartier*) ;
5. la provenance (p.ex. *venir de Katowice, du Japon*) ;
6. la cause (p.ex. *mourir de faim, trembler de peur, remercier de, accuser de*) ;
7. le début (p.ex. *de lundi, de six heures, de moins en moins, de mal en pire*).

Le problème devient plus manifeste dans les exemples où la préposition *de* introduit un COI, comme dans *parler de, rêver de, s'approcher de*, et dans les constructions de type *oublier de faire, permettre de faire*, ou encore dans les cas où on a deux possibilités, p.ex. *continuer à/de, obliger de/à, solliciter de/-*. Même si on essaie de formuler

des explications plus ou moins convaincantes, soit en diachronie soit en structures pré-dicatives, soit en schèmes préconceptuels, nous sommes d'avis que certains emplois ne sont fondés que sur la fréquence d'emploi (Langacker 2003) et en conséquence, n'ont aucune justification ni sémantique ni logique.

4. REMARQUES FINALES

Ces quelques réflexions de nature générale, en ce sens qu'elles s'ajoutent au débat sur la question sémantique des catégories et des unités de langue sans pourtant présenter l'état des recherches actuel et effectif ni proposer une nouvelle solution scientifique concernant le fonctionnement de deux catégories prises en exemple, nous ont amenée aux conclusions suivantes :

- 1. quand on parle de l'aspect sémantique des catégories et des unités de langue, il semble nécessaire et fondamental de faire une nette distinction entre d'une part ce qui est le sens et ce qui est la valeur sémantique, et d'autre part entre ce qui est la catégorie et ce qui est son occurrence ou emploi. Le sens se fonderait sur le contenu notionnel (prédicatif) qui serait global ou/et prototypique, par contre la valeur sémantique serait un fait de nuance sémantique, une sorte d'extension, qui traduirait différents rapports sémantiques se constituant à l'intérieur d'une catégorie de langue, ce qui serait lié aux occurrences des unités propres à cette catégorie. Le sens aurait une forte motivation logique justifiée par l'expérience du monde et la nature du langage humain, en revanche la valeur sémantique trouve son origine non seulement au niveau conceptuel, mais aussi dans l'usage ;

- 2. l'aspect sémantique est lié à une information transmise dans la catégorie de langue qui apparaît dans l'énoncé. Cela ne concerne pas seulement les catégories lexicales, qui de façon naturelle sont notionnelles, mais également les catégories morpho-syntaxiques. Autrement dit, à chaque catégorie de langue sont attribuées des valeurs sémantiques contenant diverses informations sur la manière dont le monde est perçu, conceptualisé et acquis ou appris ;

- 3. si le sens se manifeste dans différentes valeurs sémantiques qui forment un réseau informationnel d'une catégorie de langue, qui se constituent sur la base des schèmes préconceptuels et des schèmes cognitifs conceptuels et qui s'activent dans une situation de communication concrète, il devient explicite avec toutes les autres unités représentant des valeurs sémantiques particulières agencées en phrase ;

- 4. pourtant, le fonctionnement de la langue ne consiste pas seulement en unités lexicales et grammaticales portant toujours des informations, mais aussi en usance fondée sur la fréquence d'emploi. L'usance est déterminée par les informations diachroniques souvent ignorées ou oubliées, par les formes et les règles imposées par les grammairiens écrivant des manuels et enfin par le choix inconscient des formes préférables par les usagers d'une langue à un moment donné et qui ne sont pas nécessairement sémantiquement motivées. Ainsi on peut comprendre la nécessité d'introduire les notions d'opérateur syntaxique de S. Karolak et de lacune parasitaire de

H. Kardela¹ pour souligner le caractère asémantique de certains emplois. Et nous pensons que ce qui semble essentiel dans ce type d'étude consiste à approuver l'existence des catégories et des unités de langues qui sont sémantiquement pleines, mais qui ne doivent pas toujours apporter des informations en occurrence, c'est-à-dire lorsqu'elles apparaissent dans un énoncé.

Vu la double nature de la langue, il ne nous reste qu'accepter cet état de choses et continuer l'examen et la description des phénomènes du langage, tout en tenant compte du rôle des usagers dont les comportements, et notamment les comportements linguistiques, sont souvent très complexes, créatifs, mais aussi imprévisibles et inexplicables.

BIBLIOGRAPHIE

- BANYŚ Wiesław, 2000, *Système de si en français moderne. Esquisse d'une approche cognitive*, Katowice : Wyd. UŚ.
- BANYŚ Wiesław, DESCLÉS Jean-Pierre, 1997, Dialogue à propos des invariants du langage, *Studia kognitywne* 2, 11–36.
- BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- CERVONI Jean, 1991, *La préposition : étude sémantique et pragmatique*, Paris–Louvain-la-Neuve : Duculot.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.
- FILLMORE Charles, 1975, *Principles of Case Grammar: the Structure of Language and Meaning*, Tokyo : Sanseido Publishing Company.
- HANSEN Spang, 1963, *Les prépositions incolores en français moderne*, Copenhagen : Gads Forlag.
- HJELMSLEV Louis, 1935, La catégorie des cas. Etude de grammaire générale, *Acta Jutlandica*, VII, 1.
- IMBS Paul, 1953, *Le subjonctif en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- KAROLAK Stanisław, 1984, Składnia wyrażeń predykatowych, (in :) *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*, Zuzanna Topolińska (red.), Warszawa : PWN, 11–210.
- KAROLAK Stanisław, 1995, Tryb, (in :) *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, Kazimierz Polański (red.), Wrocław–Warszawa–Kraków : Ossolineum, 567–568.
- KLEIBER Georges, 1999, *Problèmes de sémantique : la polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- KWAPISZ-OSADNIK Katarzyna, 2002, *Le subjonctif et l'expression de l'expérience. Esquisse cognitive de la dynamique des modes indicatif / subjonctif en français*, Katowice : Wyd.UŚ.
- LAKOFF George, JOHNSON Mark, 1980, *Metaphors we live by*, Chicago : Chicago University Press.
- LANGACKER Ronald, 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER Ronald, 2003, Model dynamiczny oparty na uzusie językowym, (in :) *Akwizycja języka w świetle językoznawstwa kognitywnego*, Ewa Dąbrowska, Wojciech Kubiński (red.), Kraków : Universitas, 30–114.
- LAUR Dany, 1993, La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement, *Langages* 110, 47–67.
- LEECH Geoffrey, 1969, *Towards a Semantic Description of English*, London : Longman.

¹ Discussion plénière pendant la conférence « Les aspects pragmatiques du cognitivisme » organisée par l'Université de Łódź, 2005.

- MALINOWSKA Maria, 2005, *Il ruolo degli schemi iconici (parte-tutto, percorso, punto iniziale, contenitore, supporto e contiguità) nella semantica preposizionale in italiano*, Kraków : Wyd. UJ.
- PRZYBYLSKA Renata, 2002, *Polisemia przyimków polskich w świetle semantyki kognitywnej*, Kraków : Universitas.
- TESNIÈRE Louis, 1959, *Eléments de syntaxe générale*, Paris : Klincksieck.
- TOGEBY Knut, 1966, La hiérarchie des emplois du subjonctif, *Langages* 3, 67–71.
- VANDELOISE Claude, 1986, *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris : Seuil.

Summary

Do semantic categories really exist? A few cognitive remarks on French

Many researchers in cognitive linguistics support an idea that all categories used in a speech event are carriers of meaning. What is more, it is claimed to be unnecessary to differentiate between categories on the basis of their position and function in a language in order to know their meaning. Here I argue that by analysing French subjonctif mood and prepositions – we can demonstrate that this is context that it of great importance in the construction of meaning as a product of data processing. I would also try to prove that French does not lack asemantic items considering the importance of an interlocutor who has an impact on the frequency of use. The frequency of use underlies a process of forming new lexical items in long-term memory which are subsequently grouped in a hierarchy of semantic-cognitive patterns.

Streszczenie

Czy istnieją kategorie asemantyczne? Kilka refleksji kognitywnych na przykładzie języka francuskiego

Wielu badaczy języka reprezentujących paradygmat kognitywny wyznaje pogląd, będący jednym z postulatów tego kierunku badań, że wszystkie kategorie języka użyte w zdarzeniu mownym są nośnikami znaczeń. Co więcej, aby poznać znaczenie, nie jest konieczne rozróżnienie jednostek ze względu na ich miejsce i funkcje w strukturze języka. Proponując analizę francuskiego trybu subjonctif i przyimków, próbuję wykazać, że zasadniczą rolę w konstruowaniu znaczeń stanowiących rezultat przetwarzania danych odgrywa kontekst oraz że język, w tym przypadku język francuski, nie jest pozbawiony użyć asemantycznych, zważywszy na rolę lokutora, od którego zależy frekwencja użycia, na której opiera się utrwalanie jednostek języka w pamięci w postaci hierarchicznie zorganizowanych schematów semantyczno-kognitywnych.